

# 7 CONSEILS

pour vous assurer que  
**VOTRE ENTREPRISE  
EST INCLUSIVE AU  
HANDICAP**



S'engager à intégrer le handicap dans toute votre organisation est un processus de longue haleine. C'est un cheminement qui comporte de nombreux points de contrôle en cours de route. Le parcours est aussi important que la destination finale. En suivant ces conseils, vous et votre entreprise marquez de bons pas dans votre démarche pour l'inclusion des personnes handicapées.

1

## Utilisez un langage simple : gardez un langage simple, accessible et facile à comprendre pour tous.

Souvenez-vous du dicton : « Souvent, ce n'est pas ce que vous dites, mais comment vous le dites. » L'utilisation d'un langage simple présente des avantages d'affaires : elle augmente l'efficacité, permet de gagner du temps et réduit le temps de formation et les erreurs coûteuses.

**TYPIQUE** Assurez-vous que le poids de la boîte respecte les paramètres de sécurité avant d'essayer de la soulever, en gardant une posture adéquate pour éviter les blessures.

**MEILLEURE APPROCHE** ✓ Assurez-vous que la boîte n'est pas trop lourde avant d'essayer de la soulever. Lorsque vous la soulevez, pliez les genoux et non le dos pour éviter les blessures.

2

## Soyez confiant et compétent avant d'accueillir des employés.

Cela signifie accéder à *toutes les ressources disponibles* pour vous aider à renforcer votre confiance dans le recrutement, l'embauche et l'intégration de demandeurs d'emploi ayant un handicap. Envisagez de suivre une formation sur la sensibilisation aux handicaps et la confiance en soi pour mieux comprendre comment ces ressources peuvent être intégrées sur le lieu de travail.

3

## Intégrez la conception universelle (CU) dans toute votre organisation.

Cela implique de s'assurer que chaque aspect d'un environnement de travail est accessible et utilisable par tous :

- Entrées des bâtiments
- Aménagements des bureaux/usines/magasins
- Technologie utilisée par les employés ou les clients
- Les produits que vous fabriquez et/ou les services que vous fournissez.

**4**

## Fixez-vous des objectifs reflétant votre communauté et connaissez vos objectifs

Votre entreprise profite de la compréhension de vos consommateurs. La recherche d'informations sur les données démographiques de la communauté que vous servez est excellente non seulement pour la commercialisation de vos produits ou services, mais aussi pour apprendre comment vos pratiques d'embauche peuvent refléter vos consommateurs. Assurez-vous que tous les membres de votre organisation connaissent vos objectifs et ont la responsabilité de les atteindre.

**Démographie :** Selon Statistique Canada, 22 % des Canadiens s'identifient comme personne ayant un handicap.

**Objectif :** Les personnes ayant un handicap représentent 20 % de vos effectifs

« L'inclusion des personnes ayant un handicap dans une entreprise doit être encouragée de manière descendante, et la responsabilité doit être assumée à tous les niveaux de l'organisation. »

**5**

## Créez des processus standard

Les évaluations de rendement aident vos employés à savoir s'ils répondent à vos attentes. Elles permettent également d'identifier les domaines et les possibilités d'amélioration. Faites des évaluations régulièrement, pour répondre immédiatement à toute préoccupation. Les évaluations de rendement doivent être cohérentes, afin d'assurer un traitement juste et équitable, quelle que soit la personne qui effectue l'évaluation.

**6**

## Faites de l'inclusion un cheminement intentionnel, et non une « initiative »

**Une initiative est un acte – souvent quelque chose effectué pour résoudre une situation difficile à un moment donné. Les initiatives peuvent être facilement oubliées une fois terminées. L'inclusion au handicap, d'autre part, est un cheminement.**

Les cheminements ont un point de départ et une destination; ils peuvent être continus. Finalement, vous arriverez à destination : être un employeur inclusif de choix dans votre communauté.

**7**

## Comprenez la diversité du handicap

Tous les handicaps ne sont pas visibles. Pour rendre votre organisation véritablement inclusive au handicap, vous devez d'abord comprendre la diversité du handicap.

En réalité, le handicap englobe :

- Handicaps physiques
- Mobilité réduite
- Troubles d'apprentissage
- Déficiences développementales
- Troubles psychologiques
- Troubles sensoriels
- Toute combinaison de handicaps, y compris tous ceux énumérés ci-dessus



Contactez-nous pour obtenir plus d'informations ou si vous avez des questions sur la façon de commencer votre cheminement d'inclusion au handicap.

1-866-280-6336 | [info@odenetwork.com](mailto:info@odenetwork.com) | [odenetwork.com](http://odenetwork.com)

ODEN<sup>®</sup> est une marque déposée de l'Ontario Disability Employment Network.